
Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 2 avril 2020, 14 h

Séance tenue le jeudi 2 avril 2020 Salle du conseil de l'hôtel de ville, Édifice Lucien-Saulnier

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Les élus ci-après nommés étaient présents par téléphone, à l'exception du président d'assemblée, M. Sterling Downey, qui était présent en salle du conseil.

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Christian Arseneault, Mme Manon Barbe, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Karine Boivin-Roy, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. François William Croteau, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Rosannie Filato, Mme Giuliana Fumagalli, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, M. Richard Guay, Mme Andrée Hénault, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Francesco Miele, M. Luis Miranda, Mme Suzie Miron, Mme Sue Montgomery, M. Alex Norris, M. Sylvain Ouellet, Mme Marie-Josée Parent, M. Jean-François Parenteau, M. Hadrien Parizeau, M. Jocelyn Pauzé, M. Lionel Perez, M. Dominic Perri, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, M. Marvin Rotrand, Mme Micheline Rouleau, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Craig Sauvé, Mme Anne-Marie Sigouin, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maja Vodanovic, Mme Stephanie Watt, Mme Cathy Wong et Mme Lise Zarac.

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLU.E.S :

M. Jérôme Normand.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice

Le conseiller Sterling Downey invite les membres à observer un moment de silence qu'il dédie aux victimes du coronavirus, aux professionnels de santé, aux travailleuses et travailleurs de l'ombre, qui sont aux premières lignes dans les épiceries et commerces, aux membres des corps policiers et de la sécurité, ainsi qu'aux livreurs, aux bénévoles mais aussi, à nous toutes et tous, qui changeons notre quotidien de manière à réduire la propagation de la COVID-19.

Le conseiller Downey indique qu'il est le seul élu à être présent dans la salle. Il est accompagné d'une équipe très réduite du Service du greffe, dont le greffier et des techniciens pour assurer la diffusion et la sonorisation. Il mentionne également que ce conseil extraordinaire se fera entièrement via une conférence téléphonique afin d'éviter les déplacements des élus, soucieux de montrer l'exemple quant au respect des mesures sanitaires en vigueur.

Le conseiller Downey invite les membres du conseil à suivre les consignes qui leur ont été acheminées, préalablement, afin d'assurer le bon déroulement de la séance et le respect de la démocratie.

Le conseiller Downey cède la parole au greffier de la Ville de Montréal, M^e Yves Saindon, qui fait l'appel des membres du conseil présents via la conférence téléphonique. Il souligne aussi la présence dans la salle du conseil de M. Serge Lamontagne, directeur général de la Ville

Le conseiller Downey cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges, afin de procéder à la désignation du président d'assemblée.

00.01 – Désignation du président d'assemblée

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

de nommer le conseiller Sterling Downey à titre de président d'assemblée.

La proposition est agréée.

Le président d'assemblée, M. Sterling Downey, remercie les membres du conseil de ce vote de confiance à son égard.

Le président d'assemblée cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante.

La mairesse de Montréal salue la résilience des Montréalais en ce temps de crise en rappelant que les règles mises de l'avant sont de première importance car elles peuvent sauver des vies. Elle indique que le renouvellement de l'état d'urgence permet de poser des gestes concrets, dont la stabilisation de la situation des personnes itinérantes. À cet égard, la mairesse remercie les partenaires, les refuges, les organismes communautaires, le réseau de la santé, les policiers, les pompiers, les employés de la Ville qui tiennent le fort dans les centres de jour. Pour terminer, la mairesse rappelle aux élu.e.s qu'ils ont un rôle important à jouer dans leur arrondissement respectif même s'ils fonctionnent avec des équipes réduites et qu'ils sont des modèles pour leurs citoyens.

Le président d'assemblée remercie la mairesse de Montréal pour son intervention et cède la parole au conseiller Marvin Rotrand.

Le conseiller Rotrand soulève une question de privilège en son nom et au nom des mairesses d'arrondissement Mmes Sue Montgomery, Giuliana Fumagalli et du conseiller Giovanni Rapanà. Lors de l'assemblée extraordinaire du 29 mars 2020, quelques élu.e.s ont signifié leur hésitation à donner des pouvoirs élargis au comité exécutif pour une période de deux mois. Lors de cette assemblée, le président du comité exécutif, M. Benoit Dorais, s'était engagé à partager l'information avec l'ensemble des élu.e.s. Le conseiller Rotrand souligne le fait qu'une séance d'information se soit tenue, avant le début de cette assemblée, avec le coordonnateur des mesures d'urgence et qu'aucun représentant des indépendants n'ait été invité.

Le président d'assemblée cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges.

Le leader de la majorité rappelle qu'une question de privilège s'applique aux procédures du conseil et non aux événements qui se déroulent à l'extérieur du conseil. M. Limoges est en désaccord sur le contenu de l'intervention du conseiller Rotrand qui selon lui ne constitue pas une question de privilège au sens du règlement.

Le président d'assemblée fait le point sur l'intervention du conseiller Rotrand et du leader de la majorité en précisant qu'effectivement le président du comité exécutif s'était engagé à rendre l'information accessible à tous les élu.e.s lors de l'assemblée extraordinaire du 29 mars dernier et, dans le contexte du renouvellement des mesures d'urgence, il accepte la question du conseiller Rotrand.

Le conseiller Rotrand prend la parole à nouveau en réitérant les faits précédents.

Le président d'assemblée cède la parole à la mairesse de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Mme Sue Montgomery.

Mme Montgomery soulève une question de privilège en mentionnant qu'en cette période de crise, il importe de travailler ensemble pour la sécurité de tous les citoyens. Mme Montgomery exprime le souhait d'être mise à jour concernant les informations liées à la COVID-19 considérant que son arrondissement est l'un des plus touchés sur le territoire montréalais.

Le président d'assemblée remercie Mme Montgomery et cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante.

La mairesse de Montréal suggère que cette requête soit traitée directement par l'Administration.

Le président d'assemblée remercie la mairesse et cède la parole au leader de la majorité.

Le leader de la majorité mentionne que les précédentes interventions n'étaient pas selon lui des questions de privilège au sens du règlement d'assemblée.

Le président d'assemblée clôt les échanges en encourageant le dialogue entre les partis.

1 - Période de questions du public

Le président d'assemblée du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

M. Sterling Downey précise qu'avant la tenue de ce conseil extraordinaire à huis clos, le public a été invité à transmettre ses questions par écrit via un formulaire web, et ce, jusqu'au 2 avril, 9 h.

Le président d'assemblée fait la lecture des deux questions reçues par le public.

Prendre note que les questions du public reproduites au procès-verbal ci-dessous apparaissent telles qu'elle ont été reçues, sans révision, ni modification.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mr. Ech-Cheikh Mohamed Said	Mme Valérie Plante (Mme Rosannie Filato)	Being given a warrant for unpaid tickets is a violation of the freedom of a person. People cannot call the police without fear or being arrested at the moment of the call. Every human/citizen has the right to all legal/security services without fearing for his freedom. We need a change.
Ms. Erika Wawin	Mme Valérie Plante (Mme Émilie Thuillier)	Do you think we need electoral reform in municipal elections? If so will you party proceed to implement a single transferable voting system and abolish the first past the post system?

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président d'assemblée déclare la période de questions du public close à 14 h 29. Il remercie la personne s'identifiant comme femme et la personne s'identifiant comme homme qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance pour faire état de leurs doléances aux membres du conseil.

* Aucune personne s'identifiant comme autre n'a écrit une question.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président d'assemblée du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillères et conseillers ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Lionel Perez	Mme Valérie Plante	Remerciements à l'endroit de l'Adminis-

	(M. Benoit Dorais)	tration pour sa collaboration et son ouverture sur les enjeux soulevés quant à l'amélioration de la circulation de l'information
Mme Karine Boivin-Roy	Mme Valérie Plante (M. Éric Alan Caldwell) (M. Craig Sauv�)	Est-ce que l'Administration peut demander � la STM d'installer des distributeurs de produits d�sinfectants � l'entr�e des stations de m�tro / Dans le cas o� la STM n'envisage pas l'installation de distributeurs de d�sinfectants, quelles seront les mesures sanitaires mises de l'avant dans les stations de m�tro?

  14 h 38, le pr sident d'assembl e proc de   un tirage au sort pour d terminer le rang des conseill res et conseillers qui souhaitent participer   la p riode de questions qui leur est allou e.

M. Abdelhaq Sari	Mme Val�rie Plante	Comment l'Administration compte-t-elle assurer la distanciation sociale dans les grands parcs de la Ville et combien de policiers seraient n�cessaires � cet effet? / Les paliers de gouvernements sup�rieurs ont ferm� l'acc�s aux parcs nationaux, est-ce que l'Administration suivra cette orientation et pourquoi?
Mme Chantal Rossi	Mme Val�rie Plante	Durant la p�riode de confinement li�e � la COVID-19, est-ce que les BIXI seront mis en service? / R�it�re sa requ�te � l'effet de reporter la saison de BIXI
M. Dimitrios (Jim) Beis	Mme Val�rie Plante (M. Benoit Dorais)	Inondations printani�res – Quel est le plan de l'Administration pour assurer la protection des employ�s et des citoyens lors des op�rations de pr�vention contre les inondations et, est-ce que la Ville pr�voit des visi�res aux employ�s et b�n�voles qui seront d�sign�s? / Exprime ses pr�occupations concernant la s�curit� des employ�s et des b�n�voles dans une telle circonstance

  14 h 59,

Il est propos  par M. Fran ois Limoges

appuy  par Mme Karine Boivin Roy

de prolonger la p riode de questions des membres du conseil afin de permettre aux trois  lus inscrits de poser leurs questions, conform ment   l'article 57 du *R glement sur la proc dure d'assembl e et les r gles de r gie interne du conseil municipal* (06-051).

La proposition est adopt e   l'unanimit .

<u>Question de</u>	<u>�</u>	<u>Objet</u>
M. Francesco Miele	Mme Val�rie Plante (Mme Nathalie Goulet)	COVID-19 – Est-ce que les services de livraison mis en place par les organismes communautaires b�n�ficient d'un encadrement sanitaire strict et quel est le r�le de la Ville afin de limiter la propagation du virus? / Comment peut-on s'assurer que le protocole sanitaire est bien appliqu� par les organismes communautaires
M. Benoit Langevin	Mme Val�rie Plante (Mme Nathalie Goulet)	COVID-19 et personnes en situation d'itin�rance – Est-ce que l'Administration a mis en place un canal de

communication afin de permettre aux travailleurs de rue de prêter mains fortes là où il y a des besoins à combler? / Est-ce qu'il existe une porte d'entrée pour les organismes qui souhaitent offrir leurs services

M. Marvin Rotrand

Mme Valérie Plante
(M. Benoit Dorais)
(M. Craig Sauv )

COVID-19 et (P que juive) – Est-ce que l'Administration, de concert avec la Direction de la sant  publique, peuvent permettre la livraison de nourriture dimanche prochain? / Est-ce que l'Administration est ouverte   des discussions avec les dirigeants des syndicats de la STM concernant la s curit  des  quipes sur les lieux de travail

  l'expiration du d lai imparti pour la p riode de questions des membres du conseil par le *R glement sur la proc dure d'assembl e et les r gles de r gie interne du conseil municipal (06-051)*, le pr sident d'assembl e du conseil d clare la p riode de questions des conseill res et des conseillers close   15 h 16.

Le pr sident d'assembl e fait un rappel des r gles en ce qui a trait   l'inscription des  lu.e.s   la p riode de questions des membres du conseil. L'inscription doit se faire par courriel au Bureau de la pr sidence du conseil au plus tard   10 h, le jour de l'assembl e. Il c de la parole au leader de la majorit  pour la suite de l'ordre du jour.

CM20 0321

Adoption de l'ordre du jour de l'assembl e extraordinaire du conseil municipal

Il est propos  par M. Fran ois Limoges

appuy  par M. Benoit Dorais

Et r solu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assembl e extraordinaire du conseil municipal du 2 avril 2020, tel que livr  aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la pr sente s ance.

Adopt    l'unanimit .

03.01

CM20 0322

Adoption - Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la Loi sur la sécurité civile

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 2 avril 2020 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* ».

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1202021001
80.01 (42.01)

Avant de lever l'assemblée, le président d'assemblée prend la parole pour remercier toutes les personnes impliquées au bon déroulement de cette séance dont le Bureau de la présidence du conseil, l'équipe du greffier, la sécurité, l'entretien et les techniciens.

À 15 h 33, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président d'assemblée déclare l'assemblée levée.

Sterling Downey
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Yves Saindon
GREFFIER DE LA VILLE

Les résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

Valérie Plante
MAIRESSE